

# Le gouvernement Borsus veut filer droit

## Les premières décisions du gouvernement wallon MR-cdH sont axées sur la bonne gouvernance.

Forcément.

● Alain WOIWERTZ

**A** lors que le gouvernement Magnette a été sacrifié par le cdH sur l'autel de la bonne gouvernance, le gouvernement Borsus qui le remplace ne pouvait être porté sur les fonts baptismaux qu'avec cette même thématique comme première priorité annoncée.

Hier, à l'issue de la première réunion de l'attelage MR-cdH, le ministre-président Willy Borsus a donc plutôt insisté

sur les premières mesures prises pour gouverner droit plutôt que sur celles qui suivront sans doute pour gouverner plus à droite.

**1. Cabinets et salaires des ministres** Le gouvernement wallon, qui a déjà fait une croix sur un ministre par rapport à l'équipe précédente, prolonge la cure d'amaigrissement dans les cabinets. Les effectifs seront réduits de 10 % « au moins » dans les équipes des 7 ministres wallons. Sous le précédent gouvernement, il y avait 384 personnes engagées dans les cabinets des 8 ministres. Ceux-ci ne pourront plus recruter dans leur équipe des membres de leur famille jusqu'au 2<sup>e</sup> degré. Enfin, déjà annoncée, la réduction de 10 % du salaire des ministres a aussi été actée lors de cette première réunion.

**2. Véhicules de fonction** « Trois minutes dans les garages m'ont suffi pour voir que le charroi de véhicules est vraiment trop important... », a glissé Willy Borsus. Précisant, histoire de ne pas froisser les ministres de l'ancienne équipe qui sont restés dans la sienne, que tous les cabinets ne sont pas concernés par ce constat... La gestion du parc automobile du gouvernement wallon se fera donc désormais de façon « économe » et conformément « aux objectifs environnementaux ». Concrètement, il y aura une réduction progressive du volume du parc de véhicules, la fin programmée de ceux roulant au diesel et l'obligation d'avoir un véhicule électrique au moins par cabinet.

**3. Transparence des subsides** Les subsides octroyés dans tous les do-

maines de la vie publique devront faire l'objet d'une information claire et accessible à tous.

**4. OIP sous surveillance** Les dépenses des organismes d'intérêts publics (OIP) seront surveillées de plus près concernant la politique de communication : toute campagne média devra obtenir l'accord du ministre de tutelle dès que son coût dépasse 50 000 €. Et c'est même l'ensemble du gouvernement qui devra être informé si ce montant atteint 250 000 €. Toujours concernant ces OIP, ils ne pourront plus sponsoriser des événements (festivals, manifestations sportives...). À condition d'être clairement motivé et détaillé, un sponsoring en lien direct avec l'activité de l'OIP concerné pourrait donner lieu à une dérogation du gouvernement. ■

## Un audit des finances wallonnes

Le gouvernement va demander au Parlement wallon de voter un audit des finances publiques wallonnes qui serait confié à la Cour des comptes. Il s'agit d'avoir « une photo précise de la situation afin d'entamer un travail de projection vers l'avenir », a indiqué Jean-Luc Crucke. Le ministre du Budget vise le retour à un équilibre structurel avant un désendettement progressif.

Ce travail d'analyse n'empêchera pas les ministres de faire des demandes pour le budget 2018, a précisé le ministre-président Borsus. Ce travail débutera dès les prochains jours, avec sans doute de premiers arbitrages à poser dès la réunion du gouvernement prévue le 24 août. Une autre réunion, sous forme électronique, est aussi programmée le 17.